

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Cuba-adhere-a-deux-pactes-des-Nations-unies-relatifs-aux-droits-de-l-homme>

Cuba adhère à deux pactes des Nations unies relatifs aux droits de l'homme.

- Les Cousins - Cuba -

Date de mise en ligne : samedi 1er mars 2008

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

L'adhésion de Cuba à deux pactes des Nations unies sur les droits de l'homme a été signée par le ministre cubain des relations extérieures, Felipe Perez Roque à New York, jeudi 28 février. Il s'agit du Pacte international sur les droits politiques et civiques et du Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels, adoptés par l'ONU en 1966. Cuba devra se soumettre aux inspections régulières du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à partir de 2009. La Havane entend les exprimer certaines réserves. Si Felipe Perez Roque assure que la signature des deux textes de l'ONU n'obéit nullement à une "pression" internationale, mais constitue une décision "souveraine", le ministre a conditionné l'application des droits souscrits à la levée de l'embargo des Etats-Unis. "Le blocus économique, commercial et financier des Etats-Unis, et sa politique d'agression et d'hostilité à l'égard de Cuba constituent l'obstacle le plus sérieux à la jouissance par le peuple cubain de ces droits protégés par les traités", a-t-il affirmé